

Le Journal du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise



hiver 2013

Voltaire Lenoir

GRATUIT



Edito

RYTHMES OU PERTURBATIONS ?

Une rentrée scolaire marquée à Paris par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ayant pour objectifs d'offrir aux élèves :

- de meilleures conditions d'apprentissage,
- de revenir sur la semaine de 4 jours ½,
- de permettre ainsi un épanouissement de l'enfant et une meilleure réussite de sa scolarité.

Cette réforme concerne les écoles maternelles dès la petite section (3 ans) et les écoles élémentaires. Des réunions publiques d'informations se sont tenues dans chaque arrondissement (au Gymnase Japy, pour le XI^{ème}), globalement très mouvementées, où une majorité (tout au moins celle qui se faisait entendre) trouvait que la mise en application dès septembre était prématurée et que le temps manquait pour mener cette réforme, notamment pour le recrutement et la formation du personnel.

Qu'en est-il deux mois après la rentrée ? Notre journal essaie de faire le point (cf. p. 2)

Louis Aumont

CONDOLEANCES :

Par le message ci-dessous, Thérèse (conseillère du CQRSA et animatrice de notre journal) nous a appris le décès de son mari, le 14 septembre dernier :

« Claude a tiré sa révérence et a laissé les clés sur la porte, prêt pour son dernier voyage ».

Tous les amis de Voltaire Lenoir s'associent à sa peine.



Centre

Primo Levi

107, av. Parmentier

75011 Paris

Tél. : 01 43 14 88 50

www.primolevi.org



Passant devant le N°107 de l'avenue Parmentier, la plaque « Centre Primo Levi » a attiré notre attention et nous avons voulu en savoir davantage. La directrice générale a répondu à nos questions...

Voltaire Lenoir : Voulez-vous bien nous présenter votre Association ?

Eléonore More : Le Centre Primo Levi est dans le XI^{ème} depuis son origine, il y a 18 ans. Nous avions alors obtenu de la veuve de Primo Levi* l'autorisation de porter son nom, ce qui est à la fois une grande chance et une responsabilité. Le Centre a été créé avec le soutien d'associations comme Médecins du Monde, Amnesty International, l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) afin de soigner les victimes de torture exilées en France, généralement autant traumatisées par l'exil et les violences subies que par la précarité de leur situation.

V.L. : D'où proviennent vos patients ?

E.M. : Majoritairement, d'Afrique sub-saharienne et des pays de l'ex-URSS. Ils sont suivis par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de psychologues, d'assistants sociaux, d'un juriste et d'interprètes. Nous recevons aussi les enfants et les adolescents.

V.L. : Travaillez-vous avec d'autres associations œuvrant dans le même sens que vous ?

E.M. : Oui, nos capacités d'accueil étant limitées, nous développons des liens avec d'autres associations et professionnels lorsqu'une prise en charge n'est pas possible au Centre.

V.L. : Vous avez lancé une pétition ...

E.M. : Oui, nous souhaitons interpeller le Ministère de la Santé afin que les victimes de torture exilées en France aient accès à des soins

adaptés. Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique : 125.000 personnes seraient concernées selon notre Livre Blanc (2012), premier état des lieux de la prise en charge de cette population. Près de 5.000 personnes ont déjà signé mais nous en souhaitons 20.000 d'ici la fin de l'année.

Voir notre pétition en ligne : <http://www.primolevi.org/>

V.L. : Comment en savoir plus sur votre action et sur la thématique de la torture ?

E.M. : Nos locaux sont accessibles à tous, et des habitants n'hésitent pas à franchir notre porte.

*Propos recueillis par
Alain Rozenkier*

* Juif italien, né le 31/01/1919, Primo Levi devint écrivain afin de transmettre son expérience concentrationnaire dans le camp d'Auschwitz, notamment dans "Si c'est un homme" paru en 1947 et traduit en français en 1987.

Parlant du survivant (après la torture), il écrivit :

"Depuis lors, à une heure incertaine, cette souffrance lui revient. Et si, pour l'écouter, il ne trouve personne, dans sa poitrine, le cœur lui brûle."

Rythmes ou perturbations?

Le 25 mars 2013, le Conseil de Paris donne son accord pour la mise en œuvre de la Réforme des rythmes éducatifs dès la rentrée de septembre : suppression des cours le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 remplacés par 1h30 d'activités facultatives, culturelles, ludiques, gratuites, soit 3 heures de classe reportées le mercredi matin. Il s'engage à lui attribuer les moyens humains et financiers nécessaires. A Paris, 662 écoles (soit 137.200 élèves) sont concernées ; 37,9 M€ (Ville 25,8 M€, CAF 9,8 M€, Etat 2,3 M€) sont mis sur la table.

En avril, le projet de la Ville de Paris est soumis au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), responsable de l'organisation du temps scolaire, et sa mise en place revient à la Direction des affaires scolaires (DASCO). Les responsables sont nommés (M. Becquart, pour le XI^{ème}). De mai à juin, l'élaboration des projets périscolaires se fait pour chaque école. Les parents en ont été informés fin juin début juillet.

Un Comité de suivi et d'évaluation, réuni le 16 octobre, a proposé des premiers aménagements⁽¹⁾. Un rapporteur doit faire un point pour les écoles maternelles, fin décembre.

Dans notre quartier RSA Bien qu'introduit par les services de la Mairie XI^{ème}, notre Journal n'a pu à ce jour rencontrer la DASCO. Nous nous sommes donc renseignés au moyen des réunions d'information, des affichages, sur internet, et par nos relations personnelles auprès de parents et d'enseignants. Il semble que, grâce à la bonne volonté de chacun et le fait que les REV soient des anciens directeurs de centres aérés connaissant déjà les écoles, la mise en place de ces activités (suivies par 90 % des élèves, les mardi et vendredi) ne se soit pas trop mal passée. Encadrement

Le Responsable Education Ville (REV) a en charge le bon fonctionnement des activités périscolaires et la gestion des animateurs de la ville. Agent de la ville de Paris, il est en possession du Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (BAFD), formation en deux ans qui lui permet d'encadrer des mineurs. Maillon important, il est l'interface entre son équipe et



le personnel de l'école, via le directeur, et responsable de la sécurité des enfants pendant les activités périscolaires et la pause méridienne.

Parmi les animateurs, 20% sont sans qualification, 30% sont en formation, 50% ont le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) qui s'obtient en 4 semaines discontinues : 1 semaine pour la théorie, 2 pour la pratique, 1 de perfectionnement.

Il est prévu 1 animateur pour 14 enfants en maternelle, 1 pour 18 enfants en élémentaire. Les ateliers se tiennent soit dans les salles de classe et les divers locaux de l'école (parfois deux activités dans le même espace), soit dans les locaux des associations externes.

Les directeurs d'école et les enseignants étaient en général favorables à la mise en place de cette réforme mais constatent qu'elle s'est faite dans la précipitation et avec un manque de moyens humains et d'équipements spécifiques. L'idée reste bonne mais nécessite des lieux adaptés, du personnel mieux formé et en plus grand nombre. La première demande des enfants et des parents était « sport et dévouement ». Ils rappellent que l'école est un lieu d'apprentissage et d'enseignement impliquant une cohérence de règles et de rythmes. L'enfant a besoin d'une discipline de vie et de repères : « le maître et sa classe », « le permis et l'interdit ».

Or les activités périscolaires n'ayant pas les mêmes objectifs, elles n'appliquent pas les mêmes règles. A la maternelle, la perte de ces repères est encore plus forte : un ASEM du matin peut devenir animateur l'après-midi, le non-respect des biorhythmes de l'enfant crée des situations

insupportables. En outre, ils déplorent le flou du partage des responsabilités entre directeur et REV, une baisse du niveau d'hygiène des locaux scolaires par manque de personnel. Pour marquer leur inquiétude, 419 des 662 directeurs ont adressé à M. Duthy (DASEN) une lettre « L'important, c'est l'école » que l'on peut lire sur internet.

Les avis des Parents⁽²⁾ sont partagés (certains disent que leurs enfants sont très fatigués, d'autres non) mais confirment généralement :

- un cruel manque de moyens et d'espaces,
- des difficultés de communication entre les différents intervenants
- des doutes sur l'intérêt de la réforme en maternelle, notamment pour les plus petits : il faut savoir que certains passent (mais ce n'est pas nouveau) 50 heures par semaine dans les mêmes locaux ! De plus, l'irrégularité de l'heure de la « fin de l'école » les déstabilise.

Toutefois, dans les écoles élémentaires où l'équipe d'animation est motivée, certains parents témoignent que leurs enfants apprécient les nouveaux rythmes.

Les améliorations souhaitées pour les activités périscolaires sont :

- augmenter les moyens humains et réduire le nombre d'élèves par animateur, surtout en maternelle où il y a très peu d'intervenants extérieurs
- redéfinir l'utilisation des lieux d'accueil lorsqu'ils sont partagés avec les enseignants. Et, pour la scolarité : revenir à une régularité des rythmes sur toute la semaine, en les adaptant à l'âge des enfants.

La situation générale semble assez éloignée des vœux de la mairie

de Paris et de l'Education nationale sur le fait que « les élèves pourront accéder sur le temps périscolaire à des activités sportives, culturelles, artistiques qui développeront leur curiosité intellectuelle, leur permettront de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux et renforceront le plaisir d'apprendre et d'être à l'école ».

Nous concluons en remarquant que la mise en œuvre de ce brusque changement de rythmes n'est pas simple et en souhaitant qu'une vraie concertation associée à l'implication de tous les « acteurs » aboutissent au résultat escompté, le bien-être des enfants.

Louis Aumont
Annie Triniac

⁽¹⁾ voir sur paris.fr ; rythmes éducatifs : ce qui a changé, ce qui va changer

⁽²⁾ on peut trouver sur le site fcpe75.org les résultats d'une enquête faite en octobre par la FCPE auprès de tous les parents

CONCOURS

Nous sommes quatre femmes autour de chaque fontaine Wallace, représentant chacune : la Bonté, la Simplicité, la Charité et... qui est la quatrième ?



Gagnez, après tirage au sort, un petit-déjeuner pour 2 à l'Hotel Fabric

31 rue Folie Méricourt

Envoyez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées à :

Mairie du XI^{ème},
place Léon Blum, 75011 Paris
Journal du Conseil de Quartier
République Saint-Ambroise

Réponse du précédent concours : Une des crèches de notre quartier est construite dans des locaux qui hébergeaient autrefois des êtres vivants très particuliers : lesquels ?

Les animaux qui logeaient à l'emplacement de l'actuelle crèche rue Pelée étaient des éléphants (comme Babar...) car c'était le lieu des anciennes écuries du Cirque d'hiver.

Félicitations
à notre gagnante :
Salomé BINGA

Les confidences de Marianne ...

Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, Marianne incarne la République Française et représente par là-même les valeurs républicaines : «Liberté, Égalité, Fraternité».

Depuis son récent réaménagement, ô miracle, sa statue de la Place de la République parle et s'est confiée à notre Journal...

Salut à vous ! Malgré mes 130 ans cette année, je ne vais pas si mal. A vrai dire, le lifting qu'on vient de me faire y est pour quelque chose : il était temps ! Et je n'ai pas trop à me plaindre, mon espace a été totalement restauré : la circulation qui me donnait le tournis s'est bien réduite et je souffre moins du bruit. Maintenant des enfants et des amoureux, et aussi quelques arbres mais pas beaucoup. Mais, bon, j'ai surtout un grand regret. Figurez-vous que mes admirateurs m'ont laissée

tournée vers la rue du Temple alors que j'aurais tellement préféré être en face du boulevard Voltaire, ce qui m'aurait permis de rester en lien avec une de mes presque «sœurs», Place de la Nation... et même, peut-être aussi, de prendre un jour sa place.

Mais, voilà, on ne refait pas l'histoire : ce sont les frères Léopold et François-Charles Morice qui m'ont sculptée (et fait fondre...) et non Jules Dalou. Que voulez-vous, c'est la politique, même en République. Mais, en plus, là où je suis placée, je vois mal ce qui se passe autour de moi et suis obligée de loucher... sur trois hectares. C'est vaste et très fatigant, même si ce que je découvre est nouveau et parfois très intéressant. Pour commencer, je n'aime pas le revêtement du sol : il est trop minéral et, du coup, un peu tristounet. Mes visiteurs me disent même qu'ils distinguent mal les bouches de métro et que des cyclistes les bousculent ! Ils déplorent

aussi que le murTag promis n'ait pas été réalisé, de même que le café média, apparemment remplacé par un restaurant: c'est pourtant pas la même chose ! Et puis le miroir d'eau n'a déjà plus ses petits jets d'eau pour les enfants. Enfin, si j'aime bien les jeunes comme je vous l'ai dit, je trouve qu'ils accaparent beaucoup d'espace avec leurs planches à roulettes.

Tout cela n'empêche pas que les habitants du quartier semblent s'y plaire, et d'ailleurs, ça se promène, ça s'embrasse, ça joue, ça se chamaille, ça fait du sport, ça chante, ça manifeste... Moi, j'ai particulièrement apprécié la journée des mobilités douces, je me serais crue à la campagne ! Et le mieux, c'est l'R de jeux: 200 prêts de jeux pour petits et grands, avec du mobilier tout rouge adapté pour les jeunes et les aînés, c'est vraiment vivant et chouette. Mais, bon, elle devrait être ouverte tous les jours et non pas de façon intermittente :



c'est dommage, beaucoup de gens se cassent le nez. Enfin, comme les touristes et les usagers me disent être très fiers (ils ne cessent de me prendre en photo), j'avoue que si ces dysfonctionnements étaient pris rapidement en compte, ce serait parfait.

Vive la République !

Michel Roure

Portrait

« Pas folle, la guêpe ! »



Laura Flessel est surnommée « la Guêpe », en raison de sa dextérité d'escrimeuse à toucher tous ses adversaires au pied. Née à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), double championne olympique, six fois championne du monde et une fois championne d'Europe, Laura habite notre arrondissement. Elle fut le porte-drapeau de la délégation française aux Jeux olympiques de Londres en 2012, lors des cérémonies d'ouverture et de clôture.

En plus de ses qualités de championne, Laura est ambassadrice de l'ONG *Handicap International* pour la France et aussi marraine d'une fillette en Haïti. Fort entreprenante et courageuse, elle veut faire en sorte que, à moyen terme, l'escrime soit pratiquée sur tout notre territoire, notamment dans les cités défavorisées. Elle a donc, avec son mari, créé l'Association *Ti'Colibri* pour non seulement promouvoir l'escrime mais aussi doter d'équipements les clubs ayant peu de moyens. Après avoir mis un terme à sa carrière olympique, elle sera, dans cinq ans, la marraine des dixièmes «Gay Games», jeux créés en 1982 sur le modèle des jeux olympiques et qui se tiennent tous les quatre ans. Ils rassemblent 15.000 athlètes du monde entier sans distinction d'âge, d'orientation sexuelle, de religion ni de nationalité afin

de «lutter contre toutes les formes de discrimination à travers le sport». Pas moins de 36 disciplines seront représentées dont les sports aquatiques, le foot, le volley et, pour la première fois, la pétanque !

C'est en effet une proposition de la Ville de Paris, candidate retenue devant Londres et Limerick en Irlande, pour l'organisation de ces jeux qui se tiendront en août 2018.

Non seulement championne Laura Flessel est aussi une femme et une citoyenne engagée.

Bel hommage à lui rendre en citant Pierre de Coubertin :

« L'important dans la vie n'est pas le triomphe mais le combat ; l'essentiel n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu ».

Thérèse Tranchessec-Charvin



Les Dauphins de République s'en vont barboter aux Champs ...

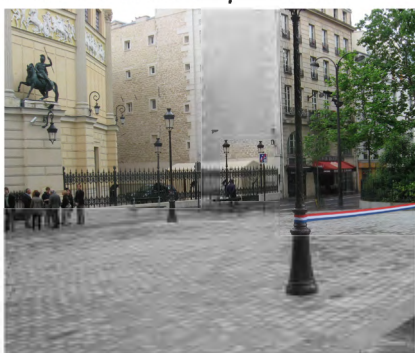
Rassurons-nous tous. Malgré l'inquiétude des riverains et de leurs amoureux, les deux paires de Dauphins en bronze qui ornaient depuis 1883 les fontaines placées autour de la statue de Marianne, mais enlevées lors de la restauration de la place de la République, ne passeront pas aux oubliettes : l'une devrait être installée dans un bassin à côté du Grand Palais, l'autre à côté du Petit Palais.

Attendons que ce soit confirmé et notre journal vous communiquera la date de la pendaïson de crémaillère au cours de laquelle ils seront jetés à l'eau !

T. T.-C.



Voilà c'est fait, six arbres embellissent la rue Moufle depuis le 13 novembre 2013. Une participation du CQRSA de 2000€, prélevée l'année dernière sur le budget d'investissement, avait été votée en plénière.



Le nouveau plateau piétonnier situé devant le Cirque d'hiver, dont les travaux étaient programmés pour 2013, a été inauguré le 21 juin. Le réaménagement du square Padeloup attenant est aussi envisagé.

Devant le 88 bd Voltaire, la traversée du boulevard par les piétons est désormais mieux sécurisée car la visibilité s'est améliorée en remplaçant la stationnement « voiture » par un autre pour « 2 roues ».

Merci et à généraliser chaque fois que nécessaire.

Louis Aumont

Fête de la Lune 2013

Traditionnellement en Chine, la Fête de la Lune est célébrée par un rassemblement familial, souvent un pique-nique en plein air, où l'on déguste les fameux "gâteaux de lune" jusqu'à l'apparition de la pleine lune dans le ciel, afin de fêter l'abondance des récoltes de l'automne.

En 2009, nous avons été les premiers en France, dans le XI^{ème}, à reprendre cette fête en la sortant du seul cadre familial.

L'association Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt (ASQP) et l'Association des Commerçants Chinois de Prêt à Porter en France (ACPPF) ont co-organisé cette fête dans la salle Olympe de Gouges, en proposant à près de 1.000 personnes (y compris les enfants) des spectacles et un grand buffet : l'ambassadeur de Chine en France est même venu ! Après 4 éditions de la fête sous ce même format, nous avons voulu en 2013 sortir de la routine et nous nous sommes associés aux Jeunes Chinois de France (AJCF) pour proposer la projection d'un film de fiction chinois sur les Dong, une minorité du sud-est de la Chine : "La Rizière", qui fut suivie d'un débat avec la réalisatrice (la projection ayant été ce soir-là interrompue par un incident technique, elle sera reprogrammée).

Comme les années précédentes, la fête a reçu le soutien de la Mairie du XI^{ème}. Nous avons apprécié ce partenariat avec de jeunes chinois, et nous espérons que nous pourrons les retrouver l'année prochaine à nos côtés, ainsi que les commerçants!

Martine Cohen,
Pr^{te} de l'ASQP

A la Folie... Méricourt

Il s'y passe toujours quelque chose !

Moment de convivialité, le dimanche 21 avril 2013, par une belle journée, s'est tenu un vide-greniers : vendre et acheter le nécessaire et le superflu... à petits prix. Les fonds recueillis par la location des espaces permettront de financer partiellement les illuminations de Noël 2013.

Le samedi 19 octobre, fête enfantine de 14^h à 18^h. La rue a été partiellement fermée et laissée aux piétons et aux enfants pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands : maquillage, sculpture de ballons, pêches à la ligne et chamboule-tout...

Ces manifestations sont destinées à accompagner la revitalisation du quartier et de l'Association des commerçants.

Le samedi 30 novembre à 17^h, rendez-vous devant l'école Beslay pour l'inauguration des illuminations de Noël et le partage d'un vin chaud.

Prochain vide-greniers : le dimanche 29 juin 2014.

Monique Duda

Appel à bénévoles...

Pour tenir permanence à la bagagerie située au 42 rue Oberkampf 75011 Paris soit le vendredi après-midi, ou samedi matin, ou dimanche matin.

contact : Gislaine Nicolle
tél : 06 11 70 90 83

ou
onzemillepotes@gmail.com

Bienvenue ...

Bienvenue à Mme BERBETT qui a pris la direction de l'école élémentaire Baudin à la suite de Mme BATTESTINI.

Alain RUSTENHOLZ
PARIS OUVRIER
des sublimes aux camarades
Parigramme Ed., 2013



Il est rare que soient publiés des livres sur ce monde-là : « Paris Ouvrier » en est un, écrit de main de maître ! Il était temps car, à Paris, ce monde est moribond : partis les usines, les artisans, les ateliers. Cela n'empêche que, reconnaissant la part qu'il tient dans l'histoire de la capitale, les parisiens lui restent très attachés : c'est l'ouvrier qui a pris la Bastille, le métallo qui a construit la Tour Eiffel, le menuisier qui a pris les armes en 1944.

L'auteur rappelle les dates marquantes et évoque non seulement la condition des ouvriers à Paris mais aussi ce qui leur était particulier en matière de culture, d'histoire (passion du métier malgré ses exigences et parfois sa dureté), d'engagements syndicaux et politiques, sans oublier les espoirs de « lendemains qui chantent » de ces hommes et ces femmes issus d'un monde prolétarien difficile mais avides d'un monde fraternel.

Michel Roure

CONTACT

Cellule des Conseils de Quartier
de la Mairie du XI^{ème}, Gisèle Brisson

Tél : 01 53 27 12 80

gisele.brisson@paris.fr

<http://mairie11.paris.fr>

Voltaire
L'Enoir

Le Journal du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise

Conception et rédaction : Louis Aumont, Marc Claramunt, Monique Duda, Michel Roure, Alain Rozenkier, Thérèse Tranchessec-Charvin, Annie Triniac, Michel Zug

Dessins et illustrations : Frédéric Augis, Thomas Dapon

Compte rendu de la réunion plénière du CQRSA (Conseil de Quartier République Saint -Ambroise)

Samedi 15 juin 2013

Ecole primaire rue Pihet

Maïté Errecart , adjointe au Maire de Paris, conseillère d'arrondissement chargée de la Démocratie locale et des Conseils de Quartier ouvre la séance en présence de Jean-Marie Barrault, adjoint au Maire chargé du Sport, référent du Conseil de Quartier République Saint Ambroise, François Vauglin, conseiller de Paris, conseiller d'arrondissement chargé de l'Urbanisme, Luc Lebon, adjoint au Maire chargé des Déplacements, des Transports et de l'Espace public, Francis Duran-Franzini, conseiller d'arrondissement, chargé de la Vie associative, du CICA et des personnes en situation de handicap, Sophie Pradinas-Hoffmann, conseillère d'arrondissement chargée de l'Intégration et des Etrangers non communautaires, Jean-Pierre Corsia, conseiller d'arrondissement chargé du Développement durable, Stéphane Martinet, adjoint au Maire chargé de la Culture et du Patrimoine, Nawel Oumer, adjointe au Maire chargée de la Politique de la Ville, de la Prévention, de la Sécurité et de l'accès aux droits, Jacques Dagenet, adjoint au Maire chargé de la Solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

1. La démocratie de quartier vue par les habitants : débat animé par la troupe du « Théâtre de l'opprimé »

a. Animation par le « Théâtre de l'opprimé », théâtre-forum, qui met en scène une fiction sur le thème de la démocratie de quartier. Le jeu des acteurs et les sujets abordés entraînent une intervention du public, encouragée par un meneur de jeu.

b. Fin de l'animation. Nicole Spinneweber remercie la troupe du « Théâtre de l'opprimé » en précisant que l'objectif de cette intervention était d'encourager la participation et l'expression du public.

Réactions suscitées par l'animation :

Il faut faire plus de publicité, surtout auprès des jeunes qui sont très nombreux dans le

quartier. Une habitante dit avoir été avertie de la plénière par un flyer distribué par le conseil de quartier. L'intervention de la troupe du « Théâtre de l'opprimé » qu'elle connaissait est la raison de sa présence.

Questions abordées par le public :

- L'absence de la police dans le quartier et la fermeture de l'antenne de Police,
- Les problèmes de stationnement et la verbalisation qui en découle,
- La mise en place des Vélib et le comportement incivil des cyclistes.

Réponses de Luc Lebon :

- L'antenne de Police a fermé suite à la réorganisation des services de la Préfecture de Police. Le Maire a émis le souhait de la réimplantation d'une antenne sur l'arrondissement mais la décision est du ressort de l'Etat et non de la Municipalité ;
 - pour le chargement et le déchargement des véhicules, ou la prise en charge de personnes à mobilité réduite, il existe une tolérance de la part des agents de la Préfecture de Police et certaines aires de livraison dites « partagées » s'ouvrent au stationnement de tous les véhicules sur certains créneaux horaires, notamment les jours fériés ;
 - Le Vélib connaît un énorme succès et les règles d'utilisation et de sécurité sont rappelées sur les bornes. Peu d'incidents entre cyclistes et piétons ont été rapportés et toujours sans grandes conséquences. Il en va de la responsabilité de chacun.
- Interventions du public :
- Les manquements aux règles de sécurité ne sont pas le fait des cyclistes mais des utilisateurs de Vélib. Il s'agit d'un vrai problème, les deux roues motorisées ayant adopté le même comportement ;
 - De nombreuses questions relevant de la Préfecture de Police, il est regrettable qu'elle ne soit pas représentée ;
 - Les jeunes sont totalement absents. Il faudrait faire plus de publicité autour des conseils de quartier, leur statut et leur fonctionnement.

Luc Lebon

- Le Commissaire Wierzba est très disponible et peut intervenir au cours des plénières si le conseil de quartier lui en fait la demande.

Maïté Errecart

- En 2002, la loi Vaillant a permis la création des conseils de quartier. Il en existe cinq sur le 11^e arrondissement. Il ne s'agit pas d'associations mais d'assemblées d'habitants qui débattent et participent aux actions municipales sur la voirie, les écoles, la propreté... Une équipe d'animation, constituée d'habitants volontaires qui s'engage pour deux ans organise, prépare et anime les réunions, fait circuler l'information et encourage la participation de tous, à l'image du groupe d'animation du conseil de quartier République Saint Ambroise ici remercié pour son implication. Toute l'information des conseils de quartier du 11^e arrondissement se trouve sur www.mairie11.paris.fr, rubrique Vie Citoyenne.

2. Questions des habitants/ suite donnée aux questions de la plénière du 27 mars 2013 (Daniel Chichereau)

Le groupe d'animation, par une lettre adressée à M. le Maire le 6 juin, a souhaité faire un point sur un certain nombre de questions posées par les habitants. Le 13 juin, un courrier de M. le Maire apportait les éléments de réponse demandés.

Vous pouvez consulter le compte rendu complet sur le site Mairie du XI^{ème} rubrique VIE CITOYENNE Conseil de Quartier République St Ambroise Réunion plénière du 15/06/2013.

***Prochaine réunion plénière du
Conseil de Quartier République Saint Ambroise
4 décembre 2013 à 19h***

***Ecole élémentaire
24, rue Saint Sébastien PARIS XI^{ème}***

ORDRE DU JOUR :

- 1- Débat sur la sécurité dans le quartier****
- 2- Présentation des actions du Conseil de Quartier***
- 3- Présentation des travaux qui seront réalisés en 2014
dans l'espace public et les équipements de proximité***
- 4- Vote sur la constitution de 3 groupes d'habitants
concernant la Trame Verte :
Espace Saint-Ambroise, Espace Richard-Lenoir, Espace Alphonse-Baudin***
- 5- Questions diverses***

POT AMICAL

NOUS VOUS Y ATTENDONS NOMBREUX !

** Le débat sur la sécurité est la suite de la table ronde de la plénière de juin 2012.*

Il se déroulera avec la participation de :

*Mme Nawel OUMER adjointe, chargée de la prévention, de la sécurité et de l'accès aux droits,
M. Stéphane WIERZBA, commissaire de police du XI^{ème} ou de son représentant.*

Il sera consacré à la recherche des propositions d'amélioration concernant 3 thèmes :

- Les résultats, les faits, les plaintes, les freins au recensement des déclarations*
- La situation de la voirie, de la circulation, de la signalisation des travaux sur la voie publique, respects des limites des terrasses*
- Les dégradations (tags et autres), les bruits de toutes sortes*